



Canadian Academy of Health Sciences  
Académie canadienne des sciences de la santé

**Groupe de travail sur la lutte contre les inégalités, la discrimination et l'exclusion  
dans le domaine des soins de santé**  
*Mandat*

**Mission**

Sur une période de six mois (de janvier à juin 2022), recueillir des renseignements et mettre au point des stratégies pour éclairer l'action de l'ACSS, aussi bien au sein de l'Académie que dans tous les secteurs des soins de santé, contre toutes les formes d'inégalité, d'exclusion et de discrimination, y compris le racisme structurel, organisationnel et interpersonnel.

**Composition**

- Président ou présidente du groupe de travail (personne désignée par le conseil d'administration)
- Président de l'ACSS (membre d'office)
- Directeur général (membre d'office)
- Deux à quatre membres de l'ACSS sélectionnés en fonction de leur expertise et de leur intérêt. D'autres personnes non membres pourront être recrutées pour apporter l'expertise nécessaire.

**Responsabilités**

- Répertorier les initiatives couronnées de succès et les pratiques exemplaires et prometteuses entreprises par d'autres organismes (académies, universités, organismes publics, etc.).
- Consulter les membres en sollicitant leurs commentaires sur les conclusions et les recommandations du projet de rapport.
- Consulter tous les autres comités de l'ACSS concernant leurs rôles possibles dans la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI).
- Formuler des recommandations, y compris un plan d'action comportant un échéancier et des objectifs précis et mesurables dans la mesure du possible.
- Élaborer un plan relatif au dispositif de surveillance, y compris le mandat d'un comité permanent du conseil d'administration qui serait chargé de superviser les progrès accomplis à l'égard des recommandations du groupe de travail et de procéder à un examen officiel d'ici à 2024.



Canadian Academy of Health Sciences  
Académie canadienne des sciences de la santé

### **Objectifs**

- Établir une stratégie de mise en œuvre, en définir les objectifs et en rendre compte au conseil d'administration de l'ACSS d'ici juin 2022.
- Établir une stratégie de communication comportant les objectifs et les buts à atteindre, la tenir à jour, superviser sa mise en œuvre initiale et rendre compte de son application.

### **Résultats**

- Amélioration de la transparence et de l'influence de l'ACSS en ce qui concerne les questions d'EDI :
  - iv) mise à profit de l'expertise des membres de l'ACSS pour assurer un leadership à l'échelle pancanadienne dans tous les secteurs des soins de santé afin d'aborder de manière significative les questions d'EDI
  - v) intégration des questions d'EDI dans tous les aspects opérationnels et décisionnels des activités de l'ACSS
  - vi) pérennité de l'influence et de l'impact au fil des évolutions liées aux questions d'EDI
- Augmentation de la contribution de l'ACSS aux activités en faveur de l'EDI au sein du système de soins de santé et des établissements d'enseignement connexes au Canada.

### **Ressources requises**

- La direction de l'ACSS apportera au comité un soutien administratif.
- Un associé ou une associée de recherche travaillera sous la direction du groupe de travail pour recueillir des données et coordonner la rédaction du rapport final.

### **Calendrier des réunions**

Les réunions du groupe de travail auront lieu tous les mois ou à l'initiative de la présidence.